



Photo by [Shane Rounce](#) on [Unsplash](#)

L'association professionnelle des animateurs de groupes de jeux

Les groupes de jeux existent en Suisse depuis plus de 40 ans. Au départ un mouvement, les groupes de jeux font désormais partie intégrante du domaine de la petite enfance.

La Fédération suisse des animatrices de groupes de jeux (FSAJ) a été fondée en 2001 et défend depuis lors les intérêts de ses quelque 2'300 membres en tant qu'association professionnelle. Elle est en outre un partenaire fiable et compétent dans le domaine de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) pour les professionnels, les autorités et les politiques.

Une adhésion qui en vaut la peine !

En tant que membre de l'association professionnelle, vous faites partie d'un grand réseau cantonal et national avec de nombreuses personnes partageant les mêmes idées. En tant que membre, vous profitez doublement : des prestations de votre Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux CCSJ au niveau cantonal et de l'Association suisse des moniteurs de groupes de jeux FSAJ en tant que fédération au niveau national. De l'échange mutuel, par exemple lors de rencontres de mise en réseau, de formations continues et de congrès spécialisés. Vous recevez des informations actuelles et pouvez faire part des préoccupations et des défis de votre quotidien professionnel.

Sur les sites web de la FSAJ et de votre CCSJ, vous trouverez 24 heures sur 24 des informations et des documents utiles. Dans le domaine des membres du site web de la FSAJ, des outils de travail complémentaires sont disponibles exclusivement pour les membres. Des newsletters attirent l'attention sur des thèmes d'actualité au niveau national.

Le secrétariat de la FSAJ vous conseille du lundi au jeudi pour toute question individuelle. En tant que membre, vous pouvez également bénéficier de nos conseils pédagogiques ou juridiques.

Nous vous proposons une offre attrayante pour la création de votre site Internet. Vous pouvez également obtenir auprès de l'association professionnelle des dépliants et du matériel utiles pour votre groupe de jeux.

La carte de membre permet de faire des achats à prix réduit dans de nombreux magasins.

Votre Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux vous informe sur les développements et les directives de votre canton. Il offre des possibilités régulières de mise en réseau ainsi que des offres de formation continue adaptées à des tarifs réduits pour les membres.

1. conditions préalables

Chaque animateur/animatrice de groupe de jeu peut devenir membre de la FSAJ s'il/elle a suivi une formation d'animateur/animatrice de groupe de jeu ou s'il/elle suit une formation à cet effet. Les personnes issues de professions pédagogiques apparentées doivent être actives dans un groupe de jeux en tant que responsables de groupes de jeux pour pouvoir devenir membres.

Il est possible d'adhérer à la fédération tout au long de l'année civile. L'adhésion se fait en ligne via le formulaire d'adhésion sur le site de la FSAJ.

2. frais

Chaque membre verse une cotisation annuelle de CHF 100.00 à la FSAJ, plus la cotisation régionale CCSJ. La cotisation de membre est payée pour la période de janvier à décembre d'une année et est facturée en même temps au début de l'année. Après réception de la cotisation, une carte de membre vous est envoyée, qui est toujours valable jusqu'en février de l'année suivante.

Les animateurs/animatrices de groupes de jeux en formation (cours de base/cours de base d'animateur/animatrice de groupes de jeu) bénéficient d'un rabais unique de CHF 50.00 sur la cotisation à l'association l'année de leur adhésion. Cette année est valable jusqu'à deux ans après la fin de la formation. Pour ce faire, l'institut de formation et la période de formation de base doivent être mentionnés lors de l'adhésion. A partir de l'année suivante, la cotisation régulière s'applique.

L'adhésion à l'un des 19 Centres de contact spécialisés pour les groupes de jeux CCSJ cantonaux ou régionaux est également comprise dans l'affiliation. En règle générale, on choisit le CCSJ le plus proche du lieu de travail, car toutes les directives sont toujours réglées au niveau cantonal. Vous trouverez un aperçu de tous les centres spécialisés et de contact pour les groupes de jeux près de chez vous sur notre site Internet.

En cas d'adhésion au cours du premier semestre de l'année, la totalité de la cotisation annuelle est facturée. En cas d'adhésion au cours du deuxième semestre, la moitié de la cotisation pour la fédération et le CCSJ est calculée à partir du 1er juillet. En cas d'adhésion après octobre, nous recommandons de commencer l'affiliation à partir de janvier de l'année suivante.

3. types d'adhésion

MEMBRE ACTIF

Les membres actifs ont le droit de proposition, de vote et d'élection et bénéficient de toutes les offres de la fédération et de son Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux. Seules les personnes individuelles peuvent devenir membres de la fédération professionnelle, les groupes de jeux, les clubs ou les fédérations ne peuvent pas devenir membres.

MEMBRE DONATEUR

Peuvent devenir membres donateurs toutes les personnes physiques et morales qui reconnaissent le but de la FSAJ et souhaitent promouvoir et soutenir l'association. Les membres donateurs n'ont ni le droit de proposition, ni le droit de vote et d'éligibilité. Ils sont uniquement membres de la fédération et ne sont rattachés à aucun Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux.

ADHÉSION COLLECTIVE

Les membres collectifs C sont des organisations et autres personnes morales qui ont un lien avec les groupes de jeux et qui souhaitent soutenir la fédération. L'affiliation collective ne concerne pas les groupes de jeux en tant qu'organismes responsables. Ils n'ont pas de droit de vote ni de droit de proposition. Ils sont uniquement membres de la fédération et ne sont rattachés à aucun Centre de contact spécialisé pour les groupes de jeux. La cotisation annuelle s'élève au minimum à CHF 200.00 par année civile. Le comité de la FSAJ décide de l'admission.

4. PUBLICATIONS

Les publications de la fédération se font sous forme de newsletter électronique, via notre site Internet et dans la revue spécialisée spielgruppe.ch sous la rubrique "Forum FSAJ".

Le Forum de la FSAJ est également disponible en format PDF à télécharger sur le site web de la FSAJ, dans le domaine des membres.